

Tacite et le “discours idéologique” sur le principat. Histoire et philosophie dans l’élaboration de la pensée politique de Tacite

JOSÉ MAMBWINI KIVUILA-KIAKU
93160 Noisy-le-Grand
France

RESUMO: Os escritos históricos de Tácito consistem, sem dúvida numa profunda reflexão dramática sobre a sucessão dos imperadores. Criticando-lhes a personalidade e as ações políticas, o historiador transformou, por assim dizer, sua obra histórica num verdadeiro discurso ideológico no qual ele se entrega, por meio dos relatos, a uma profunda reflexão sobre o principado como regime. Apesar de seu caráter tirânico, Tácito considera o Principado como uma *necessitas* para o bem estar e a grandeza do Império. Daí seu desejo de vê-lo conduzido por um único homem, o *princeps*, mesmo que ele seja um mau dirigente. E porque o príncipe é a garantia constitucional da unidade do Império, Tácito exorta os senadores a adotar um tipo de comportamento que lhes permitirá evitar tanto os excessos ligados á *adulatio* como os que são acarretados por uma oposição radical e estéril em relação ao regime. É o que ele chama de “obsequium”. A presença desse discurso em sua obra histórica, discurso que situa a consciência humana no centro do devir histórico e que se funda na personalidade individual do príncipe, é uma prova evidente de que, salvo seu cuidado histórico, Tácito desejava exprimir-se sobre o Principado; para ele essa era uma forma intelectual de tomar parte nos debates filosóficos da época, orientados para a natureza do regime fundado por Augusto, regime dominado por um duplo problema, a saber: o da *libertas* de ação para os indivíduos, de um lado, e o do papel do Senado, de outro.

PALAVRAS-CHAVE: *Adulatio*; ideologia; *libertas*; *obsequium*; *necessitas*; principado; filosofia.

1. Introduction

A titre d’introduction sur cette étude consacrée à la “pensée politique” de Tacite¹, force est de souligner que le Principat, ce régime mis en place par Auguste, a suscité tant d’interrogations au sein de l’intelligentsia romaine, composée en grande partie des philoso-

¹ Cet article constitue le prolongement d’une série d’études que nous avons initiées pour essayer de cerner la vraie philosophie tacitéenne de l’histoire. Cf. notre bibliographie (v. J. Mambwini Kivuila-Kiaku).

phes qui tentaient d'élaborer ce qu'il convient d'appeler la "philosophie politique sous l'Empire". En tant qu'intellectuel et témoin privilégié de son époque, et surtout en sa qualité d'homme d'Etat très marqué par le milieu sénatorial et dont la *Vie d'Agricola* fait de lui le plus orthodoxe des Antonins, pour avoir été au fonctionnement des rouages de l'appareil de l'Etat, pour avoir été un sénateur consulaire, proconsul d'Asie, Tacite a certainement éprouvé le désir de prendre part à ce débat, c'est-à-dire, de s'exprimer sur le principat en tant que régime. Contrairement à ses préoccupations religieuses et surtout philosophiques sur la causalité historique², préoccupations qui ont fait de lui non seulement un "historien du sacré"³, mais aussi un "historien psychologique"⁴, Tacite ne s'est pas exprimé de manière explicite sur le principat. Pour cerner ses idées sur ce régime, il nous faut relire l'ensemble de son œuvre historique. Justement, à propos de cette immense œuvre, lorsqu'on cherche à l'analyser dans sa dimension politique, on s'aperçoit que, dans ses *Annales* et tout comme dans ses *Histoires*, Tacite s'est méticuleusement livré à une critique de la personnalité et de l'action politique des empereurs. Cependant, au delà de cette critique, véritable méditation tragique sur la succession des princes, Tacite, s'appuyant sur la rhétorique, a construit un véritable "discours" qui frappe tout chercheur par sa cohérence et qui transforme ses écrits historiques en une réflexion sur l'exercice du pouvoir dans la Rome impériale. Dans cet article, nous allons tenter de cerner ce "discours", d'en dégager les thèmes essentiels afin de circonscrire la pensée politique de cet historien. Puisque ce "discours" est, le moins qu'on puisse dire, une mise en mots des problèmes qu'a connus le peuple romain sous l'Empire, notre démarche sera de nous appuyer sur ces mêmes mots, de "travailler" ces mots et leurs sens, voire leur polyvalence sans pour autant négliger le faisceau des relations qui définissent leur esthétique.

² Etudiée dans sa dimension philosophique, l'œuvre de Tacite se révèle une véritable et profonde réflexion sur la causalité historique dans laquelle la recherche et l'analyse des causes occupent une place de choix. Sur cette question, voir notamment A. Michel (Michel, 1959) et surtout J. Mambwini Kivuila-Kiaku (Mambwini, 1994; 1997); E. Cizek, (Cisek, 1995, p. 227-9).

³ Ainsi que nous l'avons démontré dans un de nos articles (cf. J. Mambwini. In: *Euphrosyne*, 1997), parce qu'elle est imprégnée d'une religiosité évidente au point de la transformer en une véritable prière en prose, l'œuvre historique de Tacite peut être considérée e comme un discours humain, rationnel et orienté vers le monde des dieux. Ce discours étudié dans sa dimension religieuse, parce qu'il s'intègre profondément dans l'histoire de l'homme romain, dans ses attitudes et surtout dans l'univers mental des acteurs qui animent ses récits, nous présente l'auteur des *Histoires* et des *Annales* non seulement comme un historien psychologue, un historien moraliste, mais aussi et surtout comme un historien du sacré.

⁴ Dans sa dimension psychologique l'œuvre historique de Tacite renferme tout un discours imprégné d'un grand souci et d'un esprit de justice à l'égard de tous et toutes celles qui ont souffert sous la tyrannie des Julio-claudiens, un discours dans lequel s'oppose une esthétique du désespoir et le souci d'*humanitas* de son auteur. Si l'histoire est conçue dans l'esthétique contemporaine comme un jeu de miroir, un enjeu de pouvoir et un site de contestation et de compétition dans l'espace politique, l'œuvre historique de Tacite est alors révélatrice d'une société romaine en détresse où le suicide devient un moyen d'échapper à la tyrannie des prince. Cf. J. Mambwini Kivuila-Kiaku (Mambwini, 1995 et 1998).

2. Le Principat comme *necessitas* politique pour Rome, thème central du discours idéologique de Tacite

Mis à part les objectifs qu'il s'est fixés dans les *Annales* III,65,1, il est aujourd'hui établi que, dans ses écrits où la beauté esthétique va de pair avec la beauté morale et où la recherche de la *ueritas*⁵ est presque une obsession, Tacite avait l'intention de nous transmettre un "message" lié à son idéal politique. Ce "message", inspiré de son expérience personnelle et répondant aux préoccupations philosophiques de l'époque, constitue l'essentiel de son discours que nous pouvons qualifier d'*idéologique*. "*Idéologique*" parce que ce "message" est révélateur d'un auteur qui a, non seulement, voulu s'impliquer dans les affaires de son temps, mais aussi, donner son opinion sur la manière dont devrait s'exercer le pouvoir à Rome. Or, la difficulté chez Tacite, c'est que sa pensée politique sur cette question ne se laisse pas aisément cerner dans la mesure où, hormis les très célèbres chapitres 32-33 du livre IV des *Annales*, cet historien n'a pas consacré des pages spéciales sur sa conception politique du Principat. Pour y parvenir, nous sommes forcés de recourir à l'interprétation, de chercher à déceler ce qu'il ne dit pas derrière ce qu'il dit. D'aucuns n'ignorent que "comprendre" Tacite, c'est plus que lire les mots dans ses œuvres, c'est plus qu'"entendre" les paroles de ses personnages rapportés d'une manière directe ou indirecte, comme nous l'avons déjà souligné, "comprendre" Tacite, c'est avant tout dépasser les limites de l'énoncé narratif (Mambwini, 1998, p. 111). Cette démarche révélera à qui sait lire entre les lignes un Tacite "idéologue" du principat. En effet, au travers de la textualité narrative de son œuvre rendue *belle*⁶ par la rhétorique, il s'y dégage un certain nombre d'idées-force qui constituent l'essentiel de sa pensée politique. Ces idées-force trouvent leur cohérence dans un des thèmes centraux qui traversent l'ensemble de son œuvre historique, à savoir: le Principat est une *necessitas* pour le salut et la grandeur de Rome. Notons ici que cette idée se trouve au centre de sa pensée politique puisque l'historien reviendra plusieurs fois sur ce thème dans l'ensemble de son œuvre⁷ et surtout dans ses *Annales* IV,33,2.

Dans ce passage, prenant le contre-pied des théories cicéroniennes, après avoir nié que la constitution mixte puisse avoir longtemps une existence véritable et surtout après

⁵ Rechercher la vérité historique est sans nul doute le premier objectif de Tacite. Tel d'ailleurs est son engagement au début des *Histoires* I,1,3, à écrire *neque amore...sine odio*, dessein qu'il réaffirmera au début des *Annales*, 1,1,2 de s'exprimer *sine ira et studio*. Cette démarche est directement liée à son souci d'explication et d'analyse des causes historiques. Pour plus de précisions sur cette notion, cf. E. Cizek, *Sine ira et studio et l'image de l'homme chez Tacite*. In: *Stud. clas.*, 28 (1979), p. 103-13; B.L. Ullman, *Sine ira et studio*. In: *C.J.* (1943), p. 420-1; A. Michel, *Le "Dialogue des orateurs" et la philosophie de Cicéron*, Paris, 1962, p. 108; J.H. Brouwers, "Tacite. Sur la tâche et la matière de l'historiographie". In: *Lampas*, 7 (1974), p. 349-67 et surtout 121; E. Aubrion (Aubrion, 1985, p. 11. sq; 1994, p. 2659).

⁶ La notion de la "beauté" dans l'œuvre de Tacite est d'une importance capitale pour qui veut cerner la vraie pensée historique et philosophique de cet historien. A la suite de travaux de A. Michel (cf. bibliographie), de E. Aubrion (Aubrion, 1985) et de O. Devillers (Devillers, 1994), nous avons essayé de montrer que cette notion est l'expression rhétorique et philosophique de son idéal historique. Cf. Mambwini. In: *L.E.C.*, 1995; 1996.

⁷ Cf. par ex. *Hist.*, I,1,1; 16,1-4, *Ann.*, 1,1,1; 9,4; III,28; *Dial.* 41,4.

avoir affirmé que le principat n'est rien d'autre qu'une monarchie absolue, Tacite conclue partiellement sa réflexion par cette formule: *sic, conuerso statu neque alia rerum salute quam si unus imperiret*. Parce qu'il considère ce régime comme tel, Tacite développera ses idées-force à travers un argumentaire qui, en fin de compte, impute les faillites, les excès et les bavures qui ont entaché ce régime dans le passé à des erreurs personnelles commises par des princes tyrans. C'est dire que l'essentiel de ses réflexions sur le Principat se ramènera aux débats de la conscience individuelle, mieux aux débats de la mise en cause ou de la mise en valeur de l'individu devant le pouvoir absolu. Et les premiers individus concernés dans ce discours sont les deux composantes de l'exécutif de l'Etat romain, à savoir: le *princeps* et le sénateur. Parce qu'il pense justement que la tyrannie qui a caractérisé le Principat est l'expression, entre autres, de l'échec du moralisme augustéen⁸ constaté au niveau de l'exécutif de l'Etat, Tacite, qui considère l'histoire comme une forme d'éloquence, usera de toute sa rhétorique pour, d'une part, dénoncer le mensonge, l'hypocrisie, la cruauté de certains princes (surtout les Julio-Claudiens) et l'aviissement du sénat, et d'autre part, prôner la primauté de l'éthique dans l'exercice du pouvoir.

3. Les principaux axes de réflexion du discours tacitéen

Bâti sur la conviction philosophique et politique de Tacite, selon laquelle le Principat, tel qu'il a été fondé par Auguste, est une *necessitas* pour le salut de l'Etat romain et de son vaste empire, ce "discours" dont certains traits ont été savamment évoqués par O. Devillers (Devillers, 1994, p. 336-70) se présente comme une suite des développements cohérents d'un certain nombre de thèmes⁹ liés aux questions à la fois philosophiques et politiques qui étaient alors d'actualité. Parmi ces questions, Tacite semble marquer plus d'intérêt à celles liées à la liberté d'action pour les individus, au rôle du sénat dans l'exercice du pouvoir, au type de comportement que doit adopter un sénateur dans l'exercice de ses fonctions, à la question de la conscience individuelle de l'homme politique face au pouvoir, au problème des *uirtutes* que celui-ci doit posséder s'il est appelé à la tête de l'empire et surtout à la question relative à la passion du pouvoir qui était l'apanage des Julio-claudiens. Au regard de ces thèmes, nous pouvons croire que Tacite s'est servi de son "discours" pour donner une leçon de morale non seulement à ses contemporains, mais aussi aux générations futures. Toutefois, la question que tout le monde peut se poser est celle de savoir pourquoi et dans quel but Tacite a donné cette coloration morale à son discours.

Tacite, on le sait, est l'un de ces Romains qui, comme Cicéron ou Tite Live, souhaitent que l'*aeternitas* de Rome soit une réalité. Il est aussi l'un de ses esprits anciens qui sont convaincus que, si une civilisation n'existe et n'existera historiquement que par les valeurs particulières qu'elle transmet ou transmettra, c'est bien à travers des hommes que se déroule sa destinée. Il serait donc souhaitable, pense Tacite, que l'homme romain, surtout

⁸ Ainsi le note d'ailleurs A. Michel (Michel, 1969, p. 74), l'échec du moralisme augustéen dévoile crûment ce qu'il y a de trompeur dans l'idéologie du principat.

⁹ Notamment les questions liées à l'administration des provinces, aux esclaves, au rôle des femmes dans les cercles politiques, à l'armée etc.

quand il est aux affaires, témoigne d'une identité de conduites fondées sur des structures de pensée ayant l'éthique comme seule référence. Tirant les leçons du passé – un passé marqué par la tyrannie des princes – Tacite souhaite voir l'homme romain, en tant que facteur essentiel de la causalité historique, s'inspirer de certaines valeurs développées dans son discours pour rendre meilleur le devenir politique romain. Il sait que cela est possible et faisable: en effet, malgré la tyrannie des princes qui a déshumanisé, pour ainsi dire, la société romaine, l'auteur des *Annales* et des *Histoires* s'est aperçu que *...nostra quoque aetas multa laudis et artium imitanda posteris tulit* (*Ann.*, III,55,5).

3.1 Le principat et le *princeps*, deux réalités politiques différentes

Pour faire passer, dans l'esprit de ses concitoyens, l'idée de la nécessité politique du Principat, Tacite a d'abord tenu à souligner dès les premières pages des *Annales* la différence qui doit être faite entre le Principat (le régime fondé et mis en place par Auguste) et le *Princeps* (la personne même de celui qui le dirige) en utilisant un vocabulaire plus subjectif que descriptif. Dans les *Annales* I,1,1, il introduit son ouvrage par un bref aperçu de l'histoire romaine depuis la royauté en ces termes: *Non Cinnae, non Sullae longa dominatio; et Pompei Crassique potentia cito in Caesarem, Lepidi atque Antonii arma in Augustum cessere, qui cuncta, discordiis ciuilibus fessa, nomine principis sub imperium accepit*. Pour qui cherche à cerner la véritable philosophie politique de Tacite, ce texte est d'une importance capitale dans la mesure où il nous renseigne que, sur le plan purement littéraire, l'historien désigne le pouvoir impérial par les termes *dominatio* et *imperium*¹⁰, mais à des degrés différents. En clair, pour qualifier la tyrannie de Cinna et la dictature monocratique de Sylla, cet écrivain qui n'est pas dupe des mots, emploie le terme *dominatio*. Un peu plus loin, il dit que c'est sous son pouvoir suprême (*imperium*) qu'Auguste recueillit un "monde fatigué des discordes civiles"; autrement dit Tacite appelle *imperium* le pouvoir souverain acquis par la victoire des armes, un pouvoir caché sous l'appellation tranquillisante de *prince*. Au chapitre 2,1 du même livre, quand il nous rappelle comment le jeune César *insurgere paulatim, munia senatus, magistratuum, legum in se trahere, nullo aduersante* et comment il étaya sa domination (*dominationi*) (*Ann* I,3,1), Tacite emploie le même terme qu'il a utilisé pour qualifier la dictature de Sylla, à savoir *dominatio*. Ces diverses appellations qui, dans un certain sens, s'opposent les unes aux autres, confirment l'idée déjà émise par Mommsen¹¹ selon laquelle le principat a pour caractéristique principal "de ne présenter ni noms correspondants aux pouvoirs, ni pouvoirs correspondants aux noms".

Quoi qu'il en soit, dans la pensée de Tacite, *imperium* renvoie au thème du Principat issu des guerres civiles, c'est-à-dire à la fois de la victoire des armes et de l'aspiration générale à la paix, et "*dominatio*" à celui de la dégradation rapide d'un régime qui sous l'apparence augustéenne de la modération était au fond une *domination* dont le caractère autoritaire s'affirma très vite. Ces deux thèmes majeurs sont, curieusement, repris au début

¹⁰ Sur "*l'imperium*" chez Tacite, cf. J. Beranger (Beranger, 1977 et 1990). Pour "*dominatio*" chez Tacite, cf. A.D. Castro (Castro, 1972).

¹¹ Mommsen, *Droit public Romain* (avant-propos), V, trad. franç. par P.F. Girard, 1984, p. 11.

de ses *Histoires*, I,1,1, quand il rappelle que "*postquam bellarum apud Actium atque omnem potentiam ad unum conferri pacis interfuit*" (*Hist.*, I,1). Ce qui prouve que Tacite tenait à ce qu'une nette différence soit faite entre le principat et le prince.

A ce propos, nous avons déjà évoqué la conception tacitéenne du *princeps* (Mambwini, 1994, p. 126-40). Celle-ci est, le moins qu'on puisse dire, le prolongement de l'idée cicéronienne du *rector* et *gubernator rei publicae*. Le *princeps* cicéronien est le Protecteur de l'Etat, la seule personne à même d'établir ou de sauvegarder un certain ordre de l'Etat et en même temps d'assurer la *felicitas* des citoyens. L'auteur des *Annales* s'est malheureusement aperçu que celui-là même qui devrait favoriser cette *felicitas* et garantir le respect de la *libertas*¹² était en réalité un tyran. De là son amertume, son indignation, sa nostalgie républicaine et surtout sa révolte, lesquelles trouvent leur explication dans le fait que son esprit platonicien, issu non de la *République* mais du *Politique* et des *Lois*, l'a conduit à prendre conscience du caractère absolu de la domination impériale. C'est, semble-t-il, cette prise de conscience qui l'a amené à soutenir l'idée selon laquelle, dans ce monde où la tyrannie s'égaré et s'affole, le seul espoir réside dans la sagesse d'un "roi", c'est-à-dire dans la valeur des princes. Mais, de quels princes s'agit-il? Pour avoir été le témoin privilégié de son temps, Tacite distingue deux types de princes: il y a, d'une part, les "mauvais" comme les Julio-Claudiens et les Généraux qui leur ont succédé et, d'autre part, les "bons" comme Vespasien, Nerva et Trajan. Cette distinction pose alors la question de la véritable conception tacitéenne du "prince idéal". Sans toutefois entrer dans les détails, notons que, si dans la pensée de Tacite le mauvais prince est celui qui, comme Tibère ou Néron, a grandement contribué à la dégradation morale du principat, le prince idéal est alors celui qui, comme les Antonins, laisse aux magistrats sénatoriaux leur activité et leur rôle, s'arrange pour rester, dans les décisions qu'il prend généralement de sa propre autorité, en accord avec le *consensus* des gens de bien, sans que celles-ci soient dictées par les passions. En d'autres termes, pour Tacite, le prince idéal est celui dont la personnalité est marquée par la *moderatio* et l'*abstinentia* auxquelles s'ajoutent la *fides*, la *clementia*, la *ciuilitas* et même la *pietas*. Dans la pensée de Tacite, parce qu'il détient toutes ces *uirtutes*, seul un "prince idéal" peut garantir la survie et la grandeur de l'Etat. De ce fait, pense-t-il, il vaudrait mieux mettre à la tête de l'Empire celui qui possède toutes ces qualités et qui, en plus, a une certaine envergure, c'est-à-dire une personne qui, selon ses propres termes, est *capax imperii*¹³. La notion du *capax imperii* que O. Devillers a savamment commentée est d'une importance capitale pour qui veut cerner la pensée profonde de Tacite sur l'exercice du pouvoir à Rome dans la mesure où cette notion, à elle seule, transforme les réflexions de Tacite sur le principat en une interrogation philosophique sur la conscience de l'individu face au pouvoir.

¹² Comme l'a si bien noté O. Devillers (1994, 341), le thème de la *libertas* est une préoccupation constante à travers les écrits de Tacite. Parce que ce vocable est un terme polysémique, précisons que la *libertas* dont il est question ici n'est pas cette *libertas* philosophique étroitement liée à la notion du *fatum* (cf. J. Mambwini Kivuila-Kiaku, 1995, p. 111sq.). Le terme est à prendre au sens politique et morale. Cf M. Ducos, 1971, p. 194-217, N. Barbu, 1973, p. 121-30, A.D. Castro, 1972 ou J. Ginsburg, 1986, p. 525-41. Voir aussi E. Cizek, 1995, p. 233.

¹³ Comme le note O. Devillers, 1994, p. 354, le *capax imperii* est celui qui possède les qualités nécessaires pour s'acquitter des devoirs qui doivent être les siens.

Quant au Principat, on s'aperçoit que l'essentiel des problèmes posés chez cet historien réside principalement dans la nature même de ce régime. L'auteur des *Annales* affirme sa nature monarchique. Cependant, dans une esthétique qui lui est propre, il est parvenu à nous faire prendre conscience que le seul régime à même de garantir la félicité publique à Rome et, plus encore, dans les provinces, est le principat, tel qu'Auguste l'avait fondé sur une apparente dyarchie avec le sénat (cf. *Ann.*, IV, 33, 2), tel que Sénèque le présentait à l'avènement de Néron (cf. *Ann.* XIII, 3-4) et surtout tel que l'ont rétabli Nerva et Trajan (cf. *Agr.* 3; *Hist.*, I, 1, 4). La bonne gouvernance constatée sous Vespasien et toutes ses réalisations (cf. *Ann.*, III, 55, 4)¹⁴ sont des exemples parmi tant d'autres cités par Tacite pour, finalement, soutenir l'idée selon laquelle le principat vaut ce que valent les princes. C'est dire que, dans l'esprit de Tacite, tout est subordonné à la conscience individuelle des princes. Pour l'auteur des *Annales*, seul le bon prince est conscient d'agir pour le bonheur de la communauté; c'est seulement si le pouvoir l'oblige à agir contre sa conscience qu'il s'abstiendra. Cependant, sachant que les "bons princes" sont rares, poussé par son souci de voir exister et durer éternellement la "*res publica*", c'est-à-dire l'Etat romain, Tacite pense que, faute de mieux, il conviendrait d'accepter même les mauvais princes. Tacite développera cette idée dans le discours qu'il a placé dans la bouche de Cerialis (*Hist.*, IV, 74)¹⁵. La logique développée dans ce discours est la suivante: le pouvoir romain est certes une *dominatio*, cependant, dans la mesure où il assure l'unité, la paix et la prospérité, ce pouvoir doit être accepté de et par tous, même si les princes sont mauvais et injustes, et même si, en tant que tels, ils peuvent poser des problèmes de conscience¹⁶.

¹⁴ Dans les *Annales* III, 55, 4, Tacite estime que Vespasien a exercé une heureuse influence sur les mœurs en refrénant l'excès du luxe par l'exemple qu'il donnait d'une simplicité antique. Dans ce passage, Tacite voulait certainement souligner ce que devrait être le rôle des empereurs dans la transformation morale de la cité. On comprend donc pourquoi il considère cet empereur (Vespasien) comme le "*praecipuus adstricti moris auctor*". Pour comprendre ce qu'il a voulu dire à travers cette expression, il faut remonter dans le passé, et plus précisément de la victoire d'Actium jusqu'à la mort de Vitellius, le 21 décembre 69. Ensuite, il faut prendre en compte les désordres qui ont précédé et suivi la mort de Néron (Cf. A. Michel, 1966 p. 12) et surtout la grave crise politique, économique et sociale des années 68-69, qui s'éclata et que Tacite a résumé dans sa préface des *Histoires*, I. Tous ces événements n'ont pas eu d'heureux effets sur les mœurs et les mentalités des Romains et des provinciaux. Une oeuvre de restauration s'imposait. Mais, dans ce "monde" où l'empereur a pris le plaisir de se conduire comme bon lui semblait, qui pouvait l'entreprendre pour ainsi répondre à l'attente populaire? Tacite trouva en Vespasien l'*auctor* qu'il fallait.

¹⁵ Dans ce discours, par la bouche de Cerialis, Tacite affirme sans ambages sa propre adhésion au régime: une adhésion rendue nécessaire par son aspiration à une paix totale. Pour lui, l'unique façon de réaliser cette unité, c'est concilier le principat et la liberté comme l'a fait Nerva (Tacite, *Agr.* 3, 1). Cette théorie qui constitue l'une des idées fondamentales de la pensée tacitéenne se retrouve aussi chez Sénèque dans son *De clementia* I, 4, 2 et même dans son *De otio*, VII, 3.

¹⁶ Tacite s'est effectivement penché sur cette question à travers les portraits des princes dont l'analyse atteste que l'exercice du pouvoir impérial a créé à Rome une situation fondamentalement tragique. Étudiés dans leur dimension psychologique, ces portraits, au-delà de ce qu'ils apportent aux récits tacitéens, font ressurgir la question de la conscience individuelle des princes face

Y a-t-il une contradiction dans la pensée de Tacite ? Assurément pas. En effet, conséquence des conquêtes, Rome est devenue trop grande; elle est mise à la peine par sa propre grandeur; de là tous les maux¹⁷ que Tacite a, suivant sa propre expression, rapportés "*in arto*"¹⁸. Et, parmi ces "maux" se trouvent les tyrans. L'historien explicitera cette idée dans la *Vie d'Agricola*. Au chapitre 3,1 de ce livre, après avoir comparé l'empire à une personne humaine, cet historien ajoute: "*natura tamen infirmitatis humanae tardiora sunt remedia quam mala*". Que voulait-il dire par là ? Si les mauvais princes font partie des maux dont souffrent Rome, les remèdes pour cette ville ne peuvent être que les "bons princes". Or, comme ces derniers sont rares, mieux vaut accepter même les "mauvais". Tel est le paradoxe chez Tacite: il critique sévèrement les "mauvais princes", mais il finit par les accepter. Ici, une explication s'impose: le fait pour Tacite d'accepter malgré lui les mauvais princes n'est pas synonyme de résignation¹⁹. Il est la parfaite traduction non seulement de sa croyance en l'avenir du principat et mais aussi et surtout de son souhait de voir ce régime dirigé par un "chef unique", garant de l'unité et de la paix.

Pour mieux développer sa "philosophie du chef unique", Tacite n'hésite pas à comparer l'Etat romain à un organisme humain qui a besoin non seulement de tous ses membres pour assurer son fonctionnement d'une manière harmonieuse, mais aussi de la "tête" pour se maintenir debout et garder son équilibre. A plusieurs reprises, il emploie la métaphore "*corpus*" pour évoquer l'idée selon laquelle l'empire est menacé non seulement de vieillissement mais aussi de décadence et donc d'éclatement, sa survie ne pouvant être assurée que si elle est dirigée par un seul chef. Cette idée est développée dans un discours que Tacite place, pour des raisons rhétoriques et idéologiques, dans la bouche de Galba lorsqu'il dit: "*si immensum imperii corpus stare ac librari sine rectore posset, dignus eram a quo res publica inciperet.* (Hist.I, 16,1). L'expression "*corpus imperii*" que E. Aubrion (Aubrion, 1990, p. 154-60) a savamment analysée et commentée, expression qui nous fait penser à un passage de Sénèque (*De clementia* I,4,1), traduit bien cette idée tacitéenne de comparer – tout au moins dans son fonctionnement – l'Empire à un organe humain. Or ce "*corpus*" est "*immensum*", c'est-à-dire démesuré. Ainsi, pour se maintenir en équilibre et assurer sa survie, il a besoin d'être régi par une autorité unique, forte et surtout sage qui serait en mesure de corriger les défauts qui ont entraîné la décadence de République²⁰.

au pouvoir. A travers le portrait de Tibère, par exemple, Tacite a voulu nous donner cette leçon: un prince méchant et tyrannique n'est jamais heureux, même s'il semble l'être, sa conscience le tourmente secrètement. Cf. par exemple, sa lettre au sénat (*Ann.*VI,6,1) ou le sentiment de Néron après l'assassinat de sa mère (*Ann.*,XIV,10,3).

¹⁷ Dans les *Annales* IV,32,2 et les *Histoires* I,II,1, Tacite nous présente tous ces maux sous forme d'un sommaire.

¹⁸ Sur cette notion, cf. J. Mambwini Kivuila-Kiaku (Mambwini,1996).

¹⁹ Sur cette question cf, entre autres, A. Michel (1966), p. 58 et 74; O. Devillers, 1994, p. 333-4.

²⁰ La même idée est aussi développée dans les *Annales* I, 12, 3. Dans ce passage, Tacite fait l'écho de l'algare du consul A. Gallus au cours de la séance d'investiture de Tibère. Devant le refus du prince d'assumer toute la charge impériale si ce n'est qu'une partie, Asinius Gallus lui demanda brusquement: "...*Caesar, quam partem rei publicae mandari tibi uelis*". A coup sûr, cette algare n'a pas plu au prince "*percussus improuisa interrogatione*". Ainsi, pour essayer d'apai-

3.2 La question de la succession: entre vertu et compétence

Dans l'élaboration de sa pensée politique, la notion de "chef unique" a d'ailleurs permis à Tacite de poser et de résoudre à sa manière l'un des problèmes majeurs qu'a toujours posé l'Empire, à savoir: la succession des princes. Dans les *Annales*, Tacite se livre à une méditation tragique sur cette question. En aucun cas il a critiqué le caractère héréditaire de la succession dynastique des Julio-Claudiens. Son reproche concerne la manière dont le pouvoir est transmis²¹. Pour Tacite, Rome n'aurait pas tant souffert si le pouvoir absolu était allé aux plus dignes, au lieu d'être transmis comme héritage familial.

A propos de la succession des princes, Tacite pense que le choix qui, au sein d'une dynastie, sera porté sur tel ou tel prince pour assurer la succession du règne doit obligatoirement tenir compte d'un élément important, à savoir: la compétence. Et, si par malheur on ne trouve pas au sein d'une dynastie un homme "*capax imperii*", l'intérêt supérieur de l'Empire commande à ce que celui-ci soit trouvé en dehors de la famille impériale. C'est ce qu'il semble dire dans ses *Histoires* I,16. Pour lui, peu importe son origine, l'essentiel est qu'il y ait un bon prince à la tête de l'Empire afin de ne plus tomber dans les erreurs du passé. Tacite estime que ce sont ces mêmes erreurs qui ont fait basculer le Principat dans la tyrannie. C'est aussi le même souci de garantir la survie et la grandeur de Rome qui a poussé Tacite à accepter la possibilité de voir les grandes forces de l'Empire, militaires et peut-être économiques ou raciales imposer un prince. Les phrases "*euolgio imperii arcano posse principem alibi quam Romae fieri*" (*Hist.* I, 4,2), "*Suscipere duo manipulares imperium populi Romani transferendum et transtulerunt*" (*Hist.* I,25,1) ou encore "*Et posse ab exercitu principem fieri ipse Vitellius documento...*" (*Hist.* II, 76,4) attestent la prise de conscience de cet historien des assises militaires du Principat, de la capacité qu'avaient les soldats, même des provinces, de faire un nouvel Empereur. Cette prise de conscience n'enlève en rien à son souhait de voir Rome dirigée par un *capax imperii*, ou plutôt par un homme qui soit un "*optimus*" comme les Antonins qui ont réussi à s'appuyer sur le peuple tout entier,

ser son ressentiment, Gallus affirma "*non idcirco interrogatum ait ut diuideret quae separari nequirent, sed ut sua confessione argueretur unum esse rei publicae corpus atque unius animo regendum*". Dans ce passage, nous retrouvons la même métaphore présentant l'Etat romain comme un organisme fonctionnant comme une communauté humaine ou plutôt comme un corps humain qui a besoin de l'âme. Si l'expression "*rei publicae corpus*" est l'équivalent de "*imperii corpus*" des *Hist.*, I,16,1 – les deux voulant dire la même chose, à savoir l'Etat romain – alors "*unius animo*" renvoie au Prince. Ici encore, nous retrouvons la philosophie tacitéenne de l'unité impériale.

²¹ Le seul reproche de Tacite est celui lié aux problèmes juridiques de l'investiture impériale. Tacite déplore le rôle joué à cet effet par les femmes comme Livie, les deux Agrippines, Messaline, Plotina etc. toutes ces femmes ont exercé une autorité qui, aux yeux des Romains mais aussi de Tacite, n'appartient pas à leur sexe et qu'elles ne pouvaient donc obtenir que par le vice et même par un usage dénaturé de la passion. Cf. A. Michel, 1966, p. 62-63. D'ailleurs, pour Tacite, (A. Michel, 1966, p. 63), le principat, en tant que tel, était un pouvoir dépourvu à la fois de contrôle par une autre autorité et surtout de règles de succession. Cette absence de contrôle a permis aux empereurs d'agir comme ils le voulaient; ce qui provoqua un désordre dans la vie personnelle et les excès dans la vie politique. C'est l'absence des règles qui, aux yeux de Tacite, justifie les nombreux intrigues et complots du palais.

à développer les responsabilités des sénateurs, à organiser avec minutie l'administration, à accroître les pouvoirs de contrôle, de surveillance, de dirigisme etc.

3.3 Le principat et la *libertas* individuelle des citoyens

Si le régime monarchique fondé par Auguste est une *necessitas* pour Rome et son empire, comment Tacite a-t-il résolu le plus grand problème qui se pose à ce type de régime, à savoir: la *libertas*. Il faut avouer que cette question a profondément préoccupé l'auteur des *Annales* au point d'en faire un des thèmes de sa réflexion. En effet, dans ses écrits et plus précisément dans les *Annales*, s'il y a un autre jugement négatif que l'historien attribue au principat, c'est justement celui qui concerne la *libertas* individuelle, c'est-à-dire cette *libertas* qui s'affirme par des actes ou des paroles. Sur ce sujet, ainsi l'atteste l'intéressant article de L. Miors (Miors, 1976-1977, p. 23-9), dans sa quête Tacite n'a pas trouvé à son époque ce qui constituait son idéal, à savoir: la véritable *dignitas humana*. L'historien a remarqué que l'homme romain a subi l'implacable loi de la tyrannie au point de conclure que, sous l'Empire, la *libertas* individuelle était bafouée. Pour lui, cette malheureuse situation est la conséquence non pas du Principat en tant qu'institution politique, mais du fait que Rome a été dirigée par des "mauvais princes". Cette conclusion est le résultat d'une profonde analyse à laquelle Tacite s'est livré. Plusieurs passages de ses écrits démontrent que, s'agissant de la *libertas* individuelle, la pensée de Tacite a connu une nette évolution.

En effet, dans ses œuvres mineures (*Agricola*, *Germanie*, *Dialogue des orateurs*) et même dans une partie des *Histoires*, très confiant, Tacite était convaincu que la liberté pouvait bien s'accorder avec le Principat (cf. W. Jens, 1956, p. 331-52). Nerva et Trajan ont réussi cette combinaison: "*Nerua Caesar res olim dissociabilis miscuerit, principatum ac libertatem, augeatque cotidie felicitatem temporum Nerua Traianus*", écrit-il dans la *Vie d'Agricola*, 3,1. Sans toutefois la commenter profondément, signalons que cette phrase contient deux leçons essentielles, à même de nous aider à mieux comprendre l'évolution de la pensée de Tacite dans sa manière de concevoir la notion de la liberté en rapport avec le Principat.

Première leçon: le contenu de la *Vie Agricola* 3,1, analysé d'un point de vue politique, révèle très concrètement l'ambiguïté du système impérial romain. Détenteur des pouvoirs sans véritables limites constitutionnelles, l'empereur peut vivre et se conduire aussi bien en souverain libéral qu'en maître autoritaire. Tacite nous donne l'exemple des successeurs du tyran Domitien dont le grand mérite est d'avoir su concilier gouvernement monarchique et respect de la liberté. Dans la pensée de Tacite, l'exemple de Nerva et de Trajan doit être considéré comme une leçon pour l'avenir. En effet, l'exemple de ces deux Antonins prouve qu'il peut arriver que des monarques parviennent à concilier, pour le bonheur de tous les citoyens, le principat et la liberté. Tout est donc une question de conscience individuelle des princes. Cette leçon débouche sur l'idée que nous avons déjà avancée, idée selon laquelle ce que Tacite critique dans ses écrits, ce n'est pas le principat en tant qu'institution, mais ce sont des mauvais princes considérés comme les ennemis de la liberté. Pour Tacite, la *libertas*, définie comme la valeur fondamentale de l'être humain, ne peut être protégée que par un "prince idéal" comme Nerva et plus tard comme Trajan qui, sous leur règne respectif, ont agi pour le bien de tous en limitant leurs passions personnelles.

Deuxième leçon: l'adverbe de temps "olim" que nous retrouvons dans ce passage renvoie certainement aux règnes des Julio-claudiens sous lesquels cette union a été mise en cause et que la liberté individuelle était étouffée. Dans ses *Annales*, par exemple, Tacite a largement stigmatisé l'attitude de Tibère qui a institué la loi de lèse-majesté au point de l'étendre aux moindres actions et paroles (*Ann.*, I, 72). Sous Néron, ainsi l'atteste d'ailleurs l'excellente étude de notre collègue Shaminga Bope Katal (Shaminga, 1997), appliquée à la justice de Néron, cette même loi est aussi apparue comme un instrument de la répression au service de l'empereur et des cercles du pouvoir. Bref, pour montrer son dégoût contre les règnes des Julio-claudiens qui ont sacrifié la liberté individuelle des citoyens romains au détriment de leurs passions, Tacite s'est attaché à énumérer avec tant de précisions les actes arbitraires de ces empereurs, les accusations portées par des délateurs à leur service contre les hommes les plus éminents du sénat, dès qu'ils étaient soupçonnés de quelque indépendance.

Signalons ici que les récits tacitéens sur les procès de lèse-majesté et sur les suicides répondent à une double finalité: d'une part, ils correspondent aux objectifs que cet historien s'est fixés dans les *Annales* III, 65, 1 et, d'autre part, ils constituent une preuve suffisante que c'est justement sous l'Empire que Rome a porté le plus haut son idéal de liberté, ce souci de *dignitas humana*²² qui a fait sa plus grande gloire. C'est donc au nom de cette "dignitas" que des centaines des Romains, surtout ceux appartenant à la classe sénatoriale, se sont donné la mort. C'est aussi au nom de cette "dignitas" que, dans les *Annales* XVI, 11, 1, à sa fille qui lui conseille de faire de l'empereur Néron son héritier, L. Antistius Vetus dit "quod aspernatus, ne uitam, proxime libertatem actam, nouissimo seruitio foederat". Une façon philosophique de démontrer que le dernier refuge de la liberté est le respect de soi-même.

La tyrannie des princes a donc transformé le Principat en un régime de violence et de terreur. Elle a brisé toute communauté humaine et a porté de sévères atteintes à la liberté humaine individuelle et politique (cf. M. Ducos, 1971, p. 194-217). Cependant, souligne Tacite avec une certaine fierté, cette même tyrannie n'a pas réussi à étouffer la liberté de penser qui fait la grandeur de la nature humaine. En effet, après avoir salué dans les *Histoires* les régimes de Nerva et de Trajan, époque "ubi sentire quae uelis et quae sentias dicere licet" (*Hist.* I. I. 4), Tacite exprime sa protestation solennelle contre le règne de Tibère dans le long discours de Crémétius "postulatur nouo ac tum primum auditp crimine, quod editis annalibus laudatoque M. Bruto C. Cassium Romanorum ultimum dixisset" (*Ann.* IV, 34, 1). Sa conclusion se passe de tout commentaire. "Quo magis socordiam eorum inridere libet qui praesenti potentia credunt exstingui posse etiam sequentis aeui memoriam. Nam contra, punitis ingeniis, gliscit auctoritas, neque aliud externi reges aut qui eadem saeuitia usi sunt nisi dedecus sibi atque illis gloriam pepere", écrit-il dans les *Annales*, IV, 35, 5. Ce passage qui nous fait aussi penser à un autre passage de la *Vie d'Agricola* II, 2²³ souligne la place que Tacite accorde à la *libertas*. De plus, elle nous apprend que, sous le principat, et

²² Sur cette question, cf. J. Mambwini Kivvila-Kiaku (Mambwini, 1995), p. 120-21. En effet, la question de la liberté sous l'Empire, Tacite l'a aussi traitée dans sa dimension purement philosophique.

²³ "scilicet illo igne uocem populi Romani et libertatem senatus et conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur".

plus précisément sous les règnes tyranniques des empereurs julio-claudiens et de Domitien, la seule liberté qui subsiste est celle des consciences.

3.4 L'*adulatio* ou la démission morale de la classe sénatoriale romaine

Si les mauvais princes font tout pour bafouer la liberté individuelle des citoyens, comment la classe sénatoriale devrait se comporter à leur égard? Avouons que cette question est très complexe dans la mesure où, comme le dira Tacite dans le célèbre passage des *Annales* IV,20,4, l'un des aspects de la tyrannie est d'imposer un choix pénible entre la flatterie (*adulatio*) et la protestation stérile. Pour mieux cerner sa pensée sur cette question, étudions à présent le thème de l'*adulatio* dans ses écrits.

Considérant que le pouvoir doit s'exercer en suivant une certaine éthique, Tacite s'est appliqué à dénoncer d'une manière systématique l'*adulatio* sénatoriale qu'il considère comme l'une des causes essentielles de la décadence irréversible des institutions romaines et principalement des principes du passé, c'est-à-dire de la *uirto romana*. "*Ceterum tempora illa adeo infecta et adulatione sordida fuere...*", souligne-t-il dans les *Annales* III,65,2. Cette phrase, apparemment sans importance, est riche en enseignement. D'abord, l'expression "*tempora illa*" renvoie au principat et plus précisément aux règnes des empereurs julio-claudiens. Or, constate Tacite, ces règnes furent "*infecta*" et "*sordidia*" par l'adulation (*adulatione*). Du point de vue de la causalité historique, l'*adulatio*²⁴ apparaît comme la cause principale de toutes les attitudes qui produisent la dysharmonie et le chaos moral de la société romaine. Aux yeux de Tacite, elle est synonyme de la corruption morale dont le caractère essentiel est la course effrénée vers toutes les jouissances. C'est peut-être pour cette raison que l'auteur des *Annales* en fera le thème central de cet ouvrage²⁵. D'ailleurs, le récit du règne de Tibère, le premier des Julio-claudiens, commence par un rappel significatif de l'adulation qui avait cours vers la fin du principat d'Auguste (I,1,2). En une courte phrase, à dessein de souligner la démission morale de la classe sénatoriale romaine dès les premières heures du décès d'Auguste, l'historien peint l'atmosphère qui a régné à Rome en ces termes: "*at Romae ruere in seruitium, consules, patres, eques*" (*Ann*,7,1); il ajoute plus loin (*Ann*,I,12,1) que "*...senatu ad infimas obtestationes procumbente*". De plus, pour montrer que ce mal était très profond, Tacite souligne dans un passage des *Annales* III,65,3 que même Tibère, de surcroît mauvais prince, s'est aperçu de la bassesse de ses sujets au sénat si bien qu'il déclara en grec: "*O homines ad seruitutem paratos!*" Le ton exclamatif contenu dans ce passage donne au mouvement d'indignation de l'Empereur, et, par ce fait, de Tacite, plus de vivacité: le sénat en qui l'on voyait l'âme même de la politique romaine, s'est avili²⁶. Cette attitude, souligne Tacite dans les *Anna-*

²⁴ Chez Tacite, le terme "*adulatio*" est employé 67 fois, dont 39 fois dans les *Annales* et 21 fois dans les *Histoires*. Pour sa valeur causale dans l'œuvre de Tacite, cf. J. Mambwini, 1994, p. 65; A. Michel (Michel, 1966.), p. 38-40 et 135-40.

²⁵ A ce propos, nous renvoyons à l'intéressant article de T.J. Luce, "Tacitus on 'History Highest Function': *praecipuum munus annalium* (*Ann.*,3,65)". In: *ANRW*, II,4, (1991), p. 2912.

²⁶ Si l'on s'adonne à une autre relecture des écrits tacitéens, on peut dire que les *Annales* sont un concentré des critiques de Tacite sur l'adulation sénatoriale dans la mesure où, dans cette œuvre,

les, IV,74,4²⁷, a contribué au renforcement des défauts de Tibère, notamment sa méfiance et sa misanthropie. L'*adulatio* a aussi marqué les règnes des autres Julio-claudiens. Au chapitre 7,1 du livre XII des *Annales*, par exemple, Tacite nous apprend que, sous l'empereur Claude, l'*adulatio* s'est manifestée à propos de sa décision d'épouser sa nièce Agrippine. Sous Néron, elle apparaît dès son arrivée au pouvoir par des honneurs exceptionnels (*Ann.*,XIII,8,1 et 41,4).

L'inclinaison du sénat à la servilité est aussi perceptible dans les *Histoires* où plusieurs passages attestent que ce mal a gagné tout l'appareil de l'État, du *Princeps* aux sénateurs en passant par les soldats et même le peuple²⁸. A titre d'exemple, dans les *Histoires* I,15-16, après avoir loué les vertus de Pison, Galba fait cette remarque très significative dans laquelle il souligne le rôle causal de l'*adulatio*: "... *Fidem, libertatem, amicitiam, praecipua humani animi bona, tu quidem eadem constantia retinebis, sed alii per obsequium imminuent; inrumpet adulatio, blanditiae et, pessimum ueri adfectus uenenum, sua cuique utilitas...*". Prêtant sa voix à Galba, Tacite pense que si la *uirtus romana* a connu une décadence irréversible, la cause réside sans nul doute dans les *blanditiae*, la *sua cuique utilitas* et surtout l'*adulatio* qui se sont généralisées au point d'envahir les cœurs des mortels, y compris ceux des sénateurs et des nobles d'ancienne couche.

De plus, à la fin son règne, lors de la deuxième fausse nouvelle de la mort de son rival, Othon, Tacite nous fait remarquer avec étonnement que tous les sénateurs se précipitent au palais impérial pour se faire voir de Galba et déplorer de ne l'avoir pas vengé eux-mêmes (*Hist.*I,45,1). Ce sont pourtant les mêmes hommes qui, quelques jours plus tard, accueillent Othon à Rome après l'exécution de Galba en plein forum. Et Tacite d'ajouter non sans quelque ironie mordante: "*alium crederes senatum, alium populum: ruere cuncti in castra, anteire proximos, certare cum praecurrentibus, increpare Galbam, laudare militum iudicium, exosculari Othonis manum, quantoque magis falsa erant quae fiebant, tanto plura facere*". Un peu plus loin, l'historien constate que, moins de trois mois plus tard, les sénateurs accordaient à Vitellius en un seul jour par un vote bloqué tous les honneurs imaginés pendant de longs principats (*Hist.*,II, 55,3). Ce qui amena Tacite à souligner dans les *Histoires*,III,37,3 la duplicité des sénateurs flattant Vitellius tout en

rien de ce qui est dit contre les princes julio-claudiens n'égale les accusations portées contre le sénat romain qui, selon les propres mots de l'historien, "*pauor internus occupauerat animos, cui remedium adulatione quaerebatur*" (*Ann.*,IV,74,1).

²⁷ Tacite.: "*Satis constabat auctam ei adrogantiam, foedum illud in propatulo seruitium spectanti*".

²⁸ Pour exprimer l'abaissement du peuple, Tacite utilise l'expression "*libido seruitii*". Définie comme une sorte de débauche morale proche de l'*adulatio*, elle se manifeste très souvent dans la foule. C'est en quelque sorte une "*passion collective*". Nous trouvons un exemple de sa manifestation dans un passage des *Hist.*I,90,3. En effet, assemblée pour entendre Othon déclarer son intention d'entrer en campagne contre Vitellius, la foule éclata en acclamations aussi exagérées que mensongères. Et pour cause. Selon Tacite, cette réaction de la foule est due non pas par peur ni par affection (*nec metu aut amore*) mais par le désir d'être esclaves, *libidine seruitii*. Ce comportement quelque peu "masochiste" de la foule tout comme des sénateurs, qui trouvent du plaisir d'être pris pour des esclaves, est, à ses yeux, l'une des causes morales de la longévité de certains règnes tyranniques de certains empereurs.

songeant qu’il ne fallait pas irriter son successeur probable: “tous accusaient l’erreur et l’imprudence des armées, mais on prenait des détours et on avait des réticences pour éviter le nom de Vespasien”.

Ces quelques passages parmi tant d’autres sont une preuve que, sous le Principat, l’*adulatio* a fortement gagné la classe politique et surtout les sénateurs. Et chaque fois que l’historien l’évoque, il laisse entrevoir son amertume. Ce sentiment, faut-il le dire, est compréhensif. En effet, avant de devenir historien, alors qu’il était dans la politique, Tacite appartenait à la classe sénatoriale. Il ne pouvait pas, de ce fait, la voir corrompue.

3.5 L’*obsequium* ou “le moyen terme” entre l’adulation et la rébellion

Si le premier choix qu’impose la tyrannie, à savoir l’*adulatio*, apparaît aux yeux de Tacite comme le plus ignoble des comportements que peuvent adopter les sénateurs romains, qu’en est-il du deuxième choix, c’est-à-dire la “rébellion” ? Plusieurs passages des *Annales* montrent que Tacite n’encourage pas la classe sénatoriale romaine à se révolter publiquement contre les princes. Et pour cause. L’historien pense que les protestations contre le tyran n’étaient pas invariablement payantes: elles risquaient même de s’avérer vaines et insensées. Ainsi, entre l’*adulatio* et la rébellion, pour le salut de l’Etat, Tacite recommande un autre type de comportement, celui-là même qu’avait adopté son beau-père Agricola, à savoir l’*obsequium*²⁹. Plus d’une dizaine de fois dans la *Vie d’Agricola*³⁰, Tacite présente l’*obsequium* comme une des *uirtutes* indispensables pour le salut de l’Etat, c’est-à-dire, comme une série des qualités exceptionnelles dont un homme de bien a besoin pour mieux se conduire à l’égard des tyrans. Puisque Agricola a eu la chance de les réunir toutes, puisqu’il a appris à servir l’Etat dans des conditions difficiles sous de mauvais princes, sans compromettre sa réputation, pour les générations futures, sa personnalité mérite d’être pris pour un *exemplum* et sa vie comme un mode d’enseignement (*documentum*). Ainsi donc, dans la pensée de Tacite, celui qui, comme Agricola, aura appris à servir dans des condi-

²⁹ Chez Tacite, le terme “*obsequium*” apparaît 67 fois, soit 3 fois dans le *Dialogue des orateurs*, 3 fois dans la *Vie d’Agricola*, 2 fois dans la *Germanie*, 25 fois dans les *Histoires* et 34 fois dans les *Annales*. Signalons ici que, à propos de l’*obsequium* chez Tacite, nous devons beaucoup aux travaux de O. Devillers, 1994, p. 334-5 et surtout à son intéressant article portant sur “L’*obsequium* selon Tacite. Un sénateur face au régime impérial”. In: *Actes du 4me Congrès de Liège*, 20-23, VIII, 1992, Liège 1994, p. 544-59. Même si nous avons repris certaines de ses phrases, le souci de brièveté nous a imposé d’omettre de donner ici les détails de références.

³⁰ La *Vie d’Agricola* nous donne une série des définitions du terme “*obsequium*” toutes liées à la personnalité d’Agricola. En effet, comme l’a remarquablement fait Agricola lors de son apprentissage militaire en Bretagne, l’*obsequium* consiste à ne rien briguer par fanfaronnade, à ne rien refuser par poltronnerie, et surtout à agir à la fois avec circonspection et résolution (*Agr.*, V,2). Dans l’exercice de ses fonctions, Agricola a compris que, sous un prince tyran, “*inertia pro sapientia fuit*” (*Agr.*, VI,4.); il a aussi su modérer sa propre force, contenir son ardeur (*Agr.*, VIII,1) et imputer au chef la gloire du succès (*Agr.* VIII,3.). En toute circonstance, insiste Tacite, son beau-père Agricola n’a pas cherché la renommée “*ostentanda uirtute aut per artem*” (*Agr.*, IX,6.). L’*obsequium*, c’est une soumission qui va jusqu’à l’obéissance et non jusqu’à la servitude (*Agr.* XIII, 1).

tions difficiles, sous de mauvais princes, servira d'autant plus volontiers et d'autant plus efficacement sous de bons princes. C'est ce type de comportement que M. Lepidus adoptera face à Tibère.

En effet, contraint d'adopter une attitude à l'égard de Tibère, dans des circonstances décrites dans les *Annales* IV,20,3 ce sénateur a réussi à se placer entre la soumission complaisante et l'obéissance honorable: "*Unde dubitare cogor fato et sorte nascendi, ut cetera, ita principum inclinatio in hos, offensio in illos, an sit aliquid in nostris consiliis liceatque inter abruptam contumaciam et deforme obsequium pergeer iter ambitione ac periculis uacuum*". Ce passage est révélateur. Il nous éclaire sur l'idéal de comportement que Tacite souhaiterait voir émerger chez les sénateurs romains dans l'exercice de leur fonction. L'historien pense que la meilleure façon pour un sénateur de servir l'Etat est de rechercher ce que O. Devillers appelle "*le moyen terme*" entre l'adulation et la rébellion. A travers l'attitude de Lepidus, la morale de Tacite est très précise: au lieu de se souiller par une adulation qui l'avilit ou d'user son énergie dans une stérile opposition aux prince, l'homme de bien doit opter pour l'*obsequium* afin de servir avec efficacité sinon un maître dépourvu de mérites, du moins l'Etat. Prévenant, Tacite semble redouter qu'un jour il se développe une sorte de crise du commandement qui prendrait les proportions d'un mal social et moral et qui bouleverserait le bon fonctionnement de l'Etat. La seule possibilité de l'éviter, c'est l'application stricte par la classe sénatoriale de l'*obsequium*.

3.6 La *patientia*, une autre expression philosophique de l'*obsequium*

Au regard de ce qui précède, une question nous revient à l'esprit: face à la tyrannie de Domitien, quelle attitude Tacite avait-il adoptée ? L'*adulatio*, l'*obsequium* ou carrément la protestation ? Autrement dit, sous Domitien, Tacite avait-il mis en application son idéal politique ? La réponse, nous la trouvons dans la *Vie d'Agricola* 3 lorsqu'il dit: "*Dedimus profecto grande patientiae documentum; et sicut uetus aetas uidit quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in seruitute, adempto per inquisitiones etiam loquendi audiendique commercio. Memoriam quoque ipsam cum uoce perdidimus, si tam in nostra potestate esset obliuisci quam tacere*". A bien des égards, ce passage peut être considéré comme un aveu de Tacite selon lequel il avait malgré lui accepté le tyrannie de Domitien sans opposer de résistance. Devons-nous interpréter cette attitude comme l'expression de lâcheté de la part d'un homme qui ne cesse d'avouer à plusieurs reprises avoir souffert de la tyrannie de cet empereur ? La réponse à cette question passe par l'interprétation que chacun de nous donne de *patientia*, que J.M. Engel (Engel, 1972, p. 174) définit comme une attitude équivoque, que les stoïciens ont clairement dédoublée depuis l'époque où Cicéron la définissait dans le *De Inuentione* (2,54), mais qui reste trouble dans la vie pratique. Tacite, on le sait, fut sénateur. Il sait qu'à ce titre il ne peut se permettre une quelconque contestation contre cet empereur au risque de compromettre l'existence et la survie même de l'Empire. Au lieu de tomber dans l'*adulatio* ou se rebeller, il a judicieusement choisi la *patientia*, une manière de pratiquer l'*obsequium*. Par ce choix, Tacite a voulu souligner que sous la tyrannie la libre parole était quasiment proscrite. Ainsi, comme le souligne A. Momigliano (Momigliano p. 137), en privant la nature humaine de la libre parole, la tyrannie cesse d'être un phénomène isolé pour devenir le symptôme d'un mal fondamental.

3.7 La *libertas* sénatoriale: un droit ou une faveur du prince?

Si le sénateur romain est appelé à opter, dans une certaine mesure, pour l'*obsequium*, peut-on dire qu'il a hypothéqué sa *libertas*? Au regard des *Annales* et des *Histoires*, l'application de l'*obsequium* ne signifie pas "ne pas se servir de sa liberté d'expression". Tel d'ailleurs est l'autre volet idéologique du message que cet historien entend nous livrer dans son "discours". Pour Tacite, faire usage de sa parcelle de liberté sur toute question concernant l'Etat, quand celle-ci se déroule à la Curie, est un devoir moral et politique de tout sénateur. S'y dérober, c'est faire preuve de démission. C'est justement ce type de comportement qu'il critique chez Thræsea Paetus dans les *Annales* XIV,12,1.

Dans ce passage plusieurs fois commenté, Tacite évoque le meurtre d'Agrippine par son propre fils, meurtre qui a plongé le sénat romain et le peuple dans l'adulation la plus totale. Certains sénateurs ont même envisagé que le 6 Novembre, date de sa naissance, soit mise au nombre des jours néfastes. Cependant "*Thræsea Paetus, silentio uel breui adsensu priores adulationes transmittere solitus, exiit tum senatu, ac sibi causam periculi fecit, ceteris libertatis initium non praeiuit*". Cette remarque qui souligne la désapprobation de l'auteur des *Annales* du comportement affiché par Thræsea repose la question relative à la *libertas* sénatoriale. Tacite n'accepte pas que, devant une affaire d'une très grande ampleur qui concerne l'Etat, Thræsea ne puisse pas se servir de sa *libertas*. Pour Tacite, en sortant de la curie, ce sénateur a fait preuve de rébellion. Ce qui signifie que, en agissant de la sorte, Thræsea s'est largement éloigné du cadre dans lequel la *libertas* sénatoriale peut s'exercer. Ainsi, contrairement à Lepidus, son geste ne pourrait servir ni d'*exemplum*, ni de *documentum* pour la classe sénatoriale.

Comme on peut le constater, le blâme voilé de Thræsea s'inscrit dans la logique de la pensée tacitéenne selon laquelle, sans pour autant être qualifié de lâche, sous les mauvais princes, dans certaines circonstances, il vaut mieux ne pas se faire remarquer si l'on sait que la conduite protestataire qu'on cherche à adopter n'apportera aucun changement et ne servira ni d'*exemplum*, ni de *documentum* à la postérité. Pour Tacite "*ne pas se faire remarquer*" dans certaines circonstances liées à l'exercice du pouvoir et à la survie de l'Etat est une qualité que tout sénateur devrait avoir, mais, ajoute-t-il, cette attitude ne peut pas amener ce dernier à oublier le plus important de tous ses devoirs, à savoir: mettre sa *libertas* au service de l'Etat. On comprendra pourquoi dans le très célèbre passage des *Annales* XIV, 48-49, quelques années plus tard, l'historien loue explicitement le comportement de Thræsea Paetus. En effet, en intervenant efficacement dans l'affaire d'Antistius, accusé de *maiestas*, Thræsea a sans doute fait usage de sa *libertas*, telle que la conçoit Tacite (Devillers, 1994, p. 342).

L'allusion à la *libertas* sénatoriale dont les *Annales* font écho à plusieurs reprises peut être considérée comme une figure de pensée utilisée par cet historien justement pour appeler les princes à tolérer, comme l'a fait Trajan ou Nerva, une certaine liberté de parole indispensable au sénat de s'exprimer de façon crédible sur les sujets qui lui sont soumis. Ce n'est que cette manière que ce corps de l'Etat peut éviter de tomber dans l'adulation.

4. Conclusion

La pensée politique sous l'Empire, écrit A. Michel dans un de ses ouvrages (Michel, 1969, p. 8), constitue l'une des méditations les plus attentives au réel qui aient existé, parce que le réel était alors digne de considération. Comment se présente la méditation de Tacite sur cette question? Le célèbre texte des *Annales* IV, 32-33 montre que la "*pensée politique*" de cet historien est inséparable de la conception morale qu'il se fait des princes. Nous venons de voir que, pour Tacite, le Principat est la seule institution politique pouvant garantir la paix et l'unité de Rome et de son empire. Cependant, pour être profitable à tous, l'auteur des *Annales* soutient l'idée de voir l'Empire dirigé par un bon prince. En cherchant à engager une sorte de débat sur la conscience individuelle, Tacite veut amener ses lecteurs à comprendre à peu près comment les princes se voyaient eux-mêmes, comment ils se comportaient sur le plan politique, moral et social. Sur ce point, remarque-t-il, au lieu de se conformer aux missions essentielles qui leur sont conférées, au lieu de se plier à leurs devoirs³¹, les "mauvais" princes ont cherché à mépriser les lois existantes, à faire régner la terreur, à imposer le culte de leur personnalité et surtout à se distinguer par des faits immoraux. Néanmoins, insiste Tacite, pour le salut de l'empire, il vaut mieux accepter que l'Empire soit dirigé par un seul, même s'il est mauvais. Ce qui implique le rôle majeur que doivent jouer les sénateurs: en effet, dans l'exercice de leurs fonctions, ils doivent éviter autant les excès liés à l'*adulatio* et qui ceux entraînent des protestations stériles au régime. De plus, pour l'intérêt supérieur de l'Etat, ils sont appelés à faire usage de leur *libertas*³². Ces exigences ne nous étonnent guère: Tacite a été consul sous Nerva. De ce fait, il a toujours rêvé d'un gouvernement sénatorial et surtout d'un gouvernement de la vertu. Considérant que le prince et le sénat sont les deux composantes de l'exécutif, l'historien insiste qu'une franche collaboration, fondée sur une parfaite confiance³³, règne entre eux.

La pensée politique de Tacite place l'homme au centre de tout. Nous avons vu que, pour lui, le sort politique de l'Empire dépend non pas du Principat en tant que régime, mais d'un seul individu, à savoir le Prince. C'est dire que, dans la pensée de Tacite, Rome ne peut garantir son avenir que si ceux qui incarnent et dirigent la *res publica* restent fidèles au *mos maiorum* par la droiture de leurs pensées et la sagesse de leur conduite. Se dessine alors la "définition" tacitéenne de l'homme politique. Celui-ci est appelé à conduire l'Etat par la Raison. Pour ce faire, il doit être capable de sublimer ses passions afin de créer les conditions nécessaires à l'exercice du pouvoir. De plus, pour qu'il y ait une bonne gouvernance, il doit associer ses collaborateurs à la véritable gestion de la chose publique. On comprend

³¹ Les devoirs des princes sont traditionnellement fixés par un code de "vertus" cardinales: *Mens* (l'Intelligence), *Pietas* (la Piété), *Virtus* (le Courage) et *Fides* (l'Engagement de Foi). Cf. M. Le Glay, 1992, 61-74)

³² Sur la *libertas* sénatoriale chez Tacite, nous renvoyons aux intéressantes observations de O. Devillers (Devillers, 1994), p. 341-3.

³³ Comme le note O. Devillers (Devillers, 1994, p. 371), cette confiance sera renforcée par l'existence de devoirs mutuels. Notamment, il importe que le prince tolère une certaine *libertas*, indispensable au sénat pour s'exprimer de façon crédible sur les sujets qui lui sont soumis. En retour, le Sénat doit être loyal envers les princes.

pourquoi, dans ses écrits historiques, Tacite a fortement critiqué la psychologie des princes tyrans. Celle-ci, ainsi le note d'ailleurs A. Momigliano (Momigliano, 1992, p. 138), s'est avérée n'être qu'une manifestation voyante de la cupidité, de la luxure et de la vanité constantes de l'homme. Ceci nous amène à nous poser quelques questions:

– 1°. Tacite est-il pessimiste quant à la nature humaine face au pouvoir ? Nous ne pouvons le croire. Même si le pouvoir corrompt, l'historien a toujours soutenu dans ses écrits l'idée selon laquelle l'homme est capable de vrai courage, de vraie franchise et de vraie liberté dans un monde où tant de flatterie et d'hypocrisie s'étalent. Tacite croit en l'homme parce qu'il a toujours estimé que ce dernier a la capacité de se surpasser en usant de sa liberté de penser (*Ann.*, IV,35) que les princes les plus tyranniques comme Tibère n'ont pas réussi à étouffer. Il est aussi optimiste dans la mesure où il a la certitude que, malgré la tyrannie des princes, la *uirtus* n'est pas morte et que, pour rendre agréable son devenir historique, l'homme romain peut toujours s'inspirer des exemples dignes: "...*nostra quoque aetas multa laudis et artium imitanda posteris tulit*" (*Ann.*, III,55,5).

– 2°. Tacite nostalgique? La question a été posée. Des réponses ont été proposées. Certes, certains passages de ses écrits mentionnent la nostalgie de cet historien pour l'ancienne République. Mais, ce dernier reconnaît que, en état actuel des choses, la restauration de la République est quasi impossible, de même il reconnaît dans les *Annales* IV,33 l'impossibilité de la constitution mixte, c'est-à-dire le mélange de monarchie, aristocratie et démocratie. Tacite s'est rendu à l'évidence que, désormais, l'exercice du pouvoir passe par l'autorité d'un seul homme: "*eam condicionem esse imperandi, ut non aliter ratio constet quam uni reddatur*" (*Ann.*, I,6,3). Mais, son plus grand souhait est que ce monarque soit "très sage", (*Dial.*, 41,4) et capable de tenir la balance égale entre la république impossible et la servitude. L'historien soutient cette idée, entre autres, dans les *Histoires* I,16,4 lorsque, prêtant sa voix à Galba, il déclara à la fin de son discours: "...*imperaturus es hominibus qui nec totam seruitutem pati possunt nec totam libertatem*" (*Hist.*, I,16,4).

Bref, comme nous venons de le voir, dans ses réflexions sur l'exercice du pouvoir, Tacite n'avait pas l'intention de rivaliser avec les philosophes de son temps. Il a cependant réussi à transposer à l'histoire la subtilité des analyses que ces derniers ont développé durant des siècles de gouvernement hellénistique et romain. Dans ses réflexions, l'auteur des *Annales* corrobore l'opinion de ces philosophes qui pensaient que la "*uirtus*" était l'accomplissement le plus recherché de l'effort individuel. Mis à part cet aspect moral, l'essentiel de son discours tournait autour de quelques notions philosophico-politiques telles que la nécessité politique, la grandeur de l'Empire, l'unité du monde romain dirigé par un seul chef. Toutes ces notions idéalisent sa thématique de l'*aeternitas*³⁴ de Rome.

³⁴ Quand bien même ce terme ne soit pas beaucoup employé chez Tacite (cf. *Ann.*, XI,7,1; *Hist.*, I.84,1; *Agric.*, 46,4), l'idée de l'*aeternitas* de Rome domine toute la pensée politique et religieuse de Tacite qui pense que cette *aeternitas* ne peut se concrétiser que si, d'une part, les hommes veillaient à ne pas mécontenter les dieux et surtout s'ils parvenaient à rétablir la paix avec eux (cf. Mambwini. In: *Euphrosyne*, 1997, p. 137 sq), et d'autre part, si les hommes et surtout les hommes politiques parvenaient à surmonter leurs passions afin de mieux servir l'Etat romain qui, de toute manière, doit être dirigé par une personne *capax imperii*.

Références Bibliographiques

AUBRION, E. *Rhétorique et Histoire chez Tacite*, Metz, 1985.

_____. "Tacite et la notion de corps social" (*Ann.*, XI, 27). In: *Latomus*, 49, 1, 1990, p. 154-60.

_____. "L'eloquentia de Tacite et sa fides d'historien". In: *ANRW* II, 33, 4, 1991, p. 2597-688.

BARBU, N. "Concetti di Tacito sulla morale et sulla politica". In: *Q.U.*, 3, 1973, p. 121-30.

BERANGER, J. *Recherche sur l'aspect idéologique du principat*, Bâle, 1953.

_____. *Principatus*. Etude de notions et d'histoire politiques dans l'Antiquité gréco-romaine, Genève, 1973.

_____. "L'expression du pouvoir suprême chez Tacite. Du pouvoir dans l'Antiquité: mots et réalités". In: *Cahier du Glotz* I (sous la dir. De C. Nicolet), Genève, 1990, p. 181-205.

_____. "Imperium, expression et conception du pouvoir impérial". In: *R.E.L.*, 55, 1977, p. 325-44.

CASTRO, A.D. *Tacitus ans 'Virtutes' of the Roman Emperor: the Role of Imperial Propoaganda in Historiography of Tacitus*, Indiana University, 1972.

CIZEK, E. *Histoire et historiens à Rome dans l'antiquité*, Lyon: Presses universitaires de Lyon, 1995, surtout p. 217-53.

DEVILLERS, O. *L'art de la persuasion dans les Annales de Tacite*, Bruxelles: Latomus, vol. 223, 1994.

_____. "L'obsequium selon Tacite. Un sénateur face au régime impérial". In: *Actes du 4me Congrès de Liège*, 20-23 VIII, 1992, Liège 1994, p. 544-59.

_____. "Les 'confidences' de Tacite dans les Annales". In: *L.E.C.*, 68, 1 (2000), p. 27-45.

DUCOS, M. "La liberté chez Tacite: droits de l'individu ou conduite individuelle?". In: *B.A.G.B.*, 1, 1971, p. 194-217.

ENGEL, J.-M. *Tacite et l'étude du comportement collectif*, Lille, 1972.

FLACH, D. *Einführung in die römische Geschichtsschreibung*, Darmstadt, 1985.

GINSBURG, J. *Tradition and Theme in the Annals of Tacitus*, Salem, 1984.

GRIMAL, P. *Tacite*, Paris: Fayard, 1990.

_____. *Les erreurs de la liberté*, Paris: Les Belles Lettres, 1990.

_____. *La littérature latine*, Paris: Fayard, 1994.

LE GLAY, M. *Rome. Grandeur et chute de l'Empire*, Paris: Perrin, 1992.

MAMBWINI KIVUILA-KIAKU, J. *La causalité historique chez Tacite. Réflexions sur la "pensée historique" de Tacite à travers les fondements philosophiques, psychologiques et religieux de la notion des "causes"*, (Univ. de Paris-Sorbonne. Paris IV, Nov. 1993), Lille: A.N.R.T, 1994 (version condensée).

_____. "La 'beauté' chez Tacite: expression rhétorique et philosophique de son idéal historique". In: *L.E.C.*, 63, n° 2, avril 1995, p. 115-34.

- _____. "Destin, liberté, nécessité et causalité chez Tacite ou la philosophie tacitéenne de la *dignitas humana*". In: *AC*, 64, 1995, p. 111-27.
- _____. "'*Nobis in arto et inglorius labor*' (Tacite, *Annales* IV,32,2): beauté et gloire dans l'élaboration de la pensée tacitéenne". In: *Humanitas*, 48, 1996, p. 151-60.
- _____. "Causalité historique et philosophie de l'histoire chez Tacite". In: *Latomus* 56, fasc. 4, oct.-déc.1997, p. 829-46.
- _____. "La dimension anthropologique de l'analyse de causes historiques chez Tacite: *religio* et sacré dans la pensée de l'historien et du *uulgus*". In: *Euphrosyne*, 25, 1997, p. 133-51.
- _____. "Le 'temps' chez Tacite. Introduction à la réflexion sur la 'dimension philosophique de la notion du temps' dans l'œuvre historique de Tacite". in: *Humanitas*, 50, 1998, p. 97-111.
- MICHEL, A. "La causalité historique chez Tacite". In: *R.E.A.*, 61, 1-2, jan.-jun, 1959, p. 96-106.
- _____. *Tacite et le destin de l'empire*, Paris: A. Colin, 1966
- _____. *La philosophie politique à Rome d'Auguste à Marc Aurèle*, Paris: A. Colin, 1969.
- _____. "Tacite a-t-il une philosophie de l'histoire ?". In: *Studi Classice*, 12, 1970, p. 105-15.
- MIORS, L. "L'ideale di Tacito e il suo pessimismo". In: *A.A.R.O.W*, 6^e sér., 16-17, 1976-1977, p. 23-9.
- MOMIGLIANO, A. *Les fondements du savoir historique*, Paris: Les Belles Lettres, 1992.
- SHAMINGA, B.K. *La justice de Néron d'après Tacite*, Thèse, manuscrit, Lille: Univ. Lille, 1997.
- ZEHNACKER, H. et J.-C. FREDOUILLE, *Littérature latine*, Paris: PUF, 1993.

MAMBWINI KIVUILA-KIAKU, J. Tacite et le "discours idéologique" sur le principat. Histoire et philosophie dans l'élaboration de la pensée politique de Tacite. *Classica*, São Paulo, v. 15/16, n. 15/16, p. 143-163, 2002/2003.

RÉSUMÉ: Il est certes établi que les écrits historiques de Tacite sont une profonde réflexion dramatique sur la succession des princes. Tout en critiquant leur personnalité et leurs actions politiques, cet historien a "transformé" pour ainsi dire son œuvre historique en un véritable discours idéologique dans lequel il livre, au travers des récits, une profonde réflexion sur le principat en tant que régime. Malgré son caractère tyrannique, voire monarchique, Tacite considère le Principat comme une *necessitas* pour le salut et la grandeur de l'Empire. De là, son souhait de le voir dirigé par un seul homme, le *princeps*, même si ce dernier est "mauvais". Et parce que le prince est le garant constitutionnel de l'unité de l'Empire, Tacite exhorte les sénateurs à adopter un type de comportement qui leur permettra d'éviter autant les excès liés à l'*adulatio* que ceux qu'entraîne une opposition radicale et stérile au régime. C'est ce qu'il appelle "*obsequium*". La présence de ce discours dans son œuvre historique, discours qui place la conscience humaine au centre du devenir historique et qui insiste sur la personnalité individuelle du prince, est une preuve manifeste que, hormis son souci historique, Tacite éprouvait le désir de s'exprimer sur le principat;

c'est pour lui une manière intellectuelle de prendre part aux débats philosophiques de l'époque axés sur la nature du régime fondé par Auguste, et des questions suscitées par ce régime, entre autres, la question relative à *la libertas* d'action pour les individus, d'une part, et celle concernant le rôle du sénat, d'autre part.

MOTS-CLÉS: *Adulatio*; idéologie; *libertas*; *obsequium*; *necessitas*; principat; philosophie.
